



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 28 février 2025

Présents : Jean-Luc, Jean, Guy, Dominique, Jean-Pierre, Jean-Pascal, Charles, Nicolas, Pierre (Guilbot), Richard, Bruno Bodin

Excusés : Pierre (Guillaume), Fred, Pascal, Sébastien

1. Situation financière

compte courant : 7.725,21 €

compte sur livret : 44.720,53 €

comptes pilotes : 7.757,07 € (41 membres en positif pour 9.288,54 €, 1 membre à 0, 13 membres entre 0 et -150 € pour - 833,25 € et 4 membres en négatif pour plus de - 150 € pour - 898,22 €.

TOTAL : 44.888,67 €

Grosses dépenses depuis le dernier bureau : assurances machines : 3.795 €, aménagement de la cuisine de l'house club (un très grand merci à Charles qui l'a conçu et excellement réalisé et aux « petites mains » qui l'ont aidé !) : 1.600 €

Prêt kit ULM : reste à rembourser 10.249,63 € en 34 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1^{er} janvier 2025 :

Océanair : 18 h 35' dont 11 h 28' en double et 7 h 07' en simple

ULM : 21 h 24' dont 3 h 28' en double et 17 h 56' en simple

Le nombre d'heures de vol de l'Océanair est sensiblement inférieur à celui de 2023 (29 h 27') mais supérieur à celui de l'an passé (15 h 45').

Le nombre d'heures de vol de l'ULM est nettement inférieur à celui des années antérieures (42 h 07' en 2023 et 35 h 50' en 2024). Cela s'explique par la chute des heures en double du fait de l'absence d'élèves actuellement en formation (3 h 28' contre 28 h 35' en 2023 et 30 h 25' en 2024) alors que le nombre d'heures solo est lui en augmentation (17 h 56' contre 13 h 32' en 2023 et 5 h 25' en 2024).

2. Entretien avion et ULM

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- La visite des 100 heures a été réalisée. A cette occasion Jean a appliqué la dernière Consigne de Navigabilité relative au moteur Lycoming. RAS
- Test Calypso : Calypso interviendra sur notre plateforme courant mai prochain. LFJB est l'un des 3 terrains en France choisis pour procéder aux mesures de bruit des appareils pour les tests de nuisance sonore. Il est convenu que Fred fasse la demande pour l'Océanair. La laine de roche du pot d'échappement sera refaite avant le test. Jean indique que les ULM devraient également disposer d'un certificat de nuisance.
- Jean a obtenu un devis pour l'installation le devis pour la mise en oeuvre d'une solution anti-collision Flarm Fusion sur notre Oceanair et la mise en oeuvre de l'ADS-B out au travers du GNS430 & du TT31 ainsi que la fourniture d'un kit Flarm Fusion pour le Savannah. L'ensemble coûte 8.356,80 €. Au regard des risques d'évolution de la réglementation dans ce domaine, le CA opte pour une solution transitoire plus simple et beaucoup moins onéreuse : l'installation des applications safeSky et SDVFR sur la tablette déjà en place dans le Savannah, un support de portable pouvant être posé dans l'Océanair pour les pilotes équipés de ces applications sur leur téléphone.

SAVANNAH S

- RAS

3. L'atelier de construction du Zenair

La construction des ailes est bien lancée. Les deux ailerons sont quasiment terminés et la fabrication des volets commencera la semaine prochaine. Contrairement au kit du Savannah, les pièces du kit du Zenair ne sont pas pré-percées et il y a des pièces à usiner ce qui rend la construction plus « pointue ».

La commande du fuselage ne pourra être lancée qu'après l'AG du RSA. Les séances du mardi suffisent à assurer le rythme de construction. Pour l'instant, il n'y a pas lieu de rétablir les ateliers du samedi.

Jean confirme que le montage du Zenair requiert des compléments d'outillage. D'ores-et-déjà, le CA donne son accord pour l'achat d'une perceuse sur colonne de qualité pro. Jean-Luc, Dominique et Guy attendent la liste et les prix des outillages nécessaires pour préparer la demande de subvention au RSA régional évoquée lors du dernier bureau.

Dominique fait part au CA des observations qu'il a faites à propos de la convention qui doit être signée entre le RSA et l'aéro-club pour la construction puis la mise à disposition du Zenair. Au vu de ces observations et de celles que souhaiteraient leur adresser d'autres membres du CA, Jean-Luc, Dominique et Jean vont préparer la note à soumettre au RSA sur les modifications souhaitées.

4. REX FFA

Fred et Jean-Luc ont l'un et l'autre suivi une formation relative à la nouvelle procédure REX de la FFA. Ils en feront une présentation à l'occasion de l'assemblée générale.

5. Projet hangar

Au regard de la baisse substantielle des prix de rachat de l'électricité photovoltaïque injectée dans le réseau et de la nouvelle limitation de puissance imposée pour les installations, l'investisseur intéressé pour investir dans la construction d'un hangar sur la plateforme renonce à son projet.

Il n'en reste pas moins que nous aurions vraiment l'utilité de 2 à places de stationnement d'avions supplémentaires. La commission animée par Charles réoriente le projet pour une construction dans le prolongement des deux hangars existants. Dominique renouvelle sa demande à Bruno de l'introduire auprès des responsables du Club des Entreprises pour la recherche de mécénat. A suivre...

Jean-Yves Mourgue stationne actuellement son ULM à Cholet. Le CA accueille favorablement sa demande pour disposer d'une place dans les hangars de Mauléon, étant relevé qu'il s'engage à la libérer si nécessaire lorsque le Zenair sera construit si une solution d'agrandissement n'a pas été trouvée à ce moment-là.

6. Animation prévue

Jean-Luc et Jean-Pascal ont été interrogés sur l'organisation d'une journée crêpes.

Dès lors que nous ne pouvons plus faire de vols de nuit du fait de l'arrêt de l'éclairage de piste, il n'y a plus d'intérêt à perpétuer cette manifestation à laquelle il y avait d'ailleurs de moins en moins de participation nocturne.

En remplacement le CA décide d'organiser un AERO-BBQ le dimanche 18 mai. Nous pourrons accueillir tous les équipages qui souhaiteront venir en sortie à Mauléon et la journée sera ouverte au public pour une présentation des activités de l'aéro-club et des vols de découverte en Océanair (*50 € pour 25 mn pour 3 personnes maximum / 100 € pour 45 mn pour 3 personnes maximum id¹*) et des baptêmes en Savannah (*40 € pour 15 mn pour 1 personne / 70 € pour 30 mn pour 1 personne*). Bruno confirme que l'AERO-BBQ pourra être annoncé sur le site de l'Office du Tourisme de l'Agglo 2B.

Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :

- **Samedi 15 mars à 18 heures** : assemblée générale à la salle communale de Combrand suivie du dîner au restaurant Le Marigny (30,90 €/pers.). **Pensez à renvoyer votre pouvoir si vous ne pouvez pas être présent, et à vous inscrire auprès de Jean-Luc si vous souhaitez participer au repas !**
- **Vendredi 21 mars** : prochain conseil d'administration au cours duquel sera élu le nouveau bureau de l'association après l'élection des administrateurs lors de l'assemblée générale
- **Dimanche 18 mai** : AERO-BBQ

¹ Pour mémoire : tarifs précédemment établis pour les vols de découverte et les baptêmes lors des journées du patrimoine

- **Mardi 17 et mercredi 18 juin :** Sortie à Rebeyrote. **S'inscrire auprès de Philippe Texier**

BONS VOLS A TOUTES ET TOUS !!!!

Le Secrétaire,

Le Président,